



Strasbourg, 9 novembre 2021

CAHAI-BU(2021)REP3

COMITE AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)

Bureau – 7ème Réunion

Strasbourg, 9 novembre 2021

Réunion en ligne

9h30-12h

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du CAHAI, M. Gregor STROJIN (Slovénie) a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau. Il a souligné que, s'agissant de la dernière réunion du Bureau, celle-ci serait entièrement consacrée à la préparation de la dernière réunion plénière du CAHAI. M. Stojin a chaleureusement remercié les coprésidents du CAHAI-LFG et du CAHAI-PDG pour l'excellent travail accompli dans les deux groupes de travail quant à la préparation du document sur les Éléments potentiels d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondés sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit ("document sur les éléments"), compte tenu notamment des circonstances difficiles imposées par la pandémie de covid-19.
2. Mme Claudia LUCIANI, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe, a également souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a commenté le travail impressionnant et approfondi des groupes de travail. Elle a souligné que, bien que certains points du document doivent encore être réglés par le CAHAI lors de sa dernière réunion plénière et par le Comité des Ministres, aucun point fondamental n'a été oublié dans les discussions et tout est maintenant sur la table pour une discussion finale.
3. M. Jan KLEIJSEN, Directeur, Société de l'information - Lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la dernière réunion du Bureau. Il a noté que les groupes de travail ont abordé de nombreux sujets, et qu'il en résulte un document très utile que le CAHAI devra examiner et sur lequel il devra se mettre d'accord. M. Kleijssen a également informé les membres du Bureau des derniers développements concernant le mandat du comité successeur du CAHAI, qui doit entamer les négociations en mai 2022 sur la base du travail produit par le CAHAI. Il a salué l'introduction dans le document des éléments d'une référence à la durabilité de l'IA, compte tenu notamment de son impact environnemental et des discussions en cours dans le cadre de la réunion de la COP26 à Glasgow. Enfin, il a remercié tous les membres du Bureau et les coprésidents des groupes de travail pour leurs efforts et leur engagement.

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour.

3. Informations fournies par le Secrétariat

5. Le Secrétariat a informé le Bureau que le CAHAI-LFG et le CAHAI-PDG ont finalisé leurs travaux sur les éléments potentiels d'un instrument juridiquement contraignant sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.
6. Le Secrétaire du CAHAI, M. Kristian BARTHOLIN, a rappelé que des discussions sont actuellement en cours au sein du Comité des Ministres concernant le comité désigné pour succéder au CAHAI. Il a déclaré que les négociations d'un éventuel instrument transversal juridiquement contraignant commenceront après la prochaine réunion ministérielle, qui aura lieu en mai 2022 sous la présidence italienne du Comité des Ministres.
7. Il a en outre informé les membres du Bureau de changements au sein du Secrétariat, M. Yannick MENECEUR et Mme Clementina BARBARO ayant tous deux quitté leurs fonctions. M. Bartholin a annoncé qu'il est désormais chef de l'Unité de développement numérique, en plus de ses fonctions de Secrétaire du CAHAI, et que Mme Louise RIONDEL a été nommée Co-Secrétaire du CAHAI.

8. Le Secrétariat a noté qu'il a reçu trois demandes de statut d'observateur auprès du CAHAI. Considérant que le mandat du Comité arrive à son terme, il a été décidé, en consultation avec le Président, de demander aux requérants de soumettre à nouveau leur demande au Comité successeur du CAHAI. Les membres du Bureau ont également été informés qu'une demande en particulier a été examinée par le service juridique du Conseil de l'Europe, qui a indiqué qu'en raison du statut juridique du requérant et conformément au mandat du CAHAI, la demande devait être rejetée.

4. Produits à présenter à la 6e réunion plénière du CAHAI : éléments possibles d'un instrument juridiquement contraignant sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit

9. Le Président a souligné que le Bureau n'a pas pour rôle d'apporter des modifications substantielles au texte, mais de préparer sa présentation et sa finalisation lors de la réunion plénière.
10. Le Secrétariat a présenté le document sur les éléments, en rappelant aux membres du Bureau qu'il établit des recommandations pour le Comité des Ministres sur la base du travail du CAHAI, et que son but n'est pas de donner des dispositions précises ou des définitions à insérer dans un futur instrument transversal juridiquement contraignant.
11. Les principaux points qui seront discutés lors de la réunion plénière ont été examinés. Il a été rappelé que des éléments pour un instrument juridiquement contraignant et un ou plusieurs instruments supplémentaires non contraignants sont inclus dans le document.
12. Le Bureau a chargé le Secrétariat d'apporter les modifications rédactionnelles nécessaires au texte afin d'assurer la cohérence du langage utilisé pour la présentation à la réunion plénière.
13. Il a été décidé de distribuer le document sur les éléments à toutes les délégations du CAHAI pour qu'elles soumettent leurs commentaires écrits avant la réunion plénière, la date limite étant fixée au 23 novembre 2021. Tous les commentaires reçus seront ensuite compilés dans un document, qui sera partagé avec toutes les délégations avant la réunion plénière.
14. La nécessité de reconnaître le travail et l'engagement des délégations dans les groupes de travail a été soulignée. Le Bureau a exprimé son souhait de tenir une discussion au cours de la réunion plénière sur la façon d'appréhender le travail produit et les contributions reçues. Le Secrétariat a confirmé que le site web du CAHAI resterait en ligne en tant qu'archive et qu'un répertoire de tous les documents, y compris les documents restreints, pourra être mis à la disposition du comité remplaçant le CAHAI.

5. Préparation de la 6ème réunion plénière du CAHAI (30 novembre - 2 décembre 2021)

15. Le Secrétariat a présenté le projet d'ordre du jour de la réunion plénière. Il a informé les membres du Bureau qu'un discours introductif sera éventuellement prononcé pour marquer l'occasion de la dernière réunion plénière du CAHAI. Il a été noté qu'une grande partie de la réunion sera consacrée au document sur les éléments, car celui-ci doit être finalisé lors de cette réunion afin d'être soumis au Comité des Ministres dans le délai fixé.
16. Le Bureau a été informé qu'un point d'information sera présenté par la délégation hongroise sur la Conférence internationale sur « Les défis actuels et futurs des politiques coordonnées en matière de réglementation de l'IA » qui a eu lieu sous la présidence hongroise le 26 octobre 2021.

17. Soulignant la nécessité de finaliser le document sur les éléments au cours de la prochaine réunion plénière, le Bureau a convenu que le Président et la Vice-Présidente devraient organiser l'examen du document sur les éléments de la manière qu'ils jugent la plus efficace.

6. Questions diverses

18. Le Président a remercié les membres du Bureau pour leur engagement et leurs efforts afin d'équilibrer l'IA avec les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Il a exprimé sa gratitude pour leur travail.

19. M. Patrick PENNINCKX, Chef du département de la société de l'information, Conseil de l'Europe, a souligné l'aspect intellectuel et humain du travail accompli au sein du CAHAI. Il a félicité tous les présidents, notant qu'ils ont mené un processus complexe de manière brillante, surtout considérant que la plupart des travaux ont dû être effectués en ligne en raison de la pandémie de covid-19.

ANNEXE I - PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

Remarques d'ouverture par :

- M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe
- Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Informations fournies par le Secrétariat

4. Produits à présenter à la 6e réunion plénière du CAHAI : éléments possibles d'un instrument juridiquement contraignant sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit

Documents de travail : CAHAI(2021)09(restreint), [CAHAI-PDG\(2021\)PV4](#), [CAHAI-LFG\(2021\)PV5](#),

5. Préparation de la 6ème réunion plénière du CAHAI (30 novembre - 2 décembre 2021)

Document de travail : [CAHAI\(2021\)OJ3](#)

6. Questions diverses

ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Peggy VALCKE (Vice-Chair / Vice-Président)
Researcher and Professor in ICT and Media
Faculty of Law at the KULC

ESTONIA/ ESTONIE

Ms Siiri AULIK
Advisor
Public Law Division
Ministry of Justice

FRANCE

Mme Marine KETTANI
Chargée de mission auprès du chef du service de l'expertise et de la modernisation
Ministère de la justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Wolfgang TEVES
Head of Division for Digital Strategy Key Policy Issues of the Information Society
Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

ITALY / ITALIE

Mr Marco BELLEZZA
Innovation Advisor to the Minister of Economic Development
Ministry of Economic Development

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Andrei DINCULESCU
IA and IOT Adviser
Government of Romania

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Gregor STROJIN (Chair / Président)
Advisor to the President
Supreme Court of the Republic of Slovenia

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Thomas SCHNEIDER
Ambassador
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications
Deputy Director, Federal Office of Communications
Head of International Relations

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr David LESLIE
Ethics Theme Lead and Ethics Fellow
Public Policy Programme
The Alan Turing Institute

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

**DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION
GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)**

Mr Jan KLEIJSEN

Director / *Directeur*

Information Society – Action against Crime /
*Société de l'Information – Lutte contre la
Criminalité*

Mr Patrick PENNINCKX

Head of Department / *Chef du Service*

Information Society Department / *Service de
la société de l'information*

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
DÉMOCRATIE (DG II)**

Ms Claudia LUCIANI

Director / *Directrice*

Directorate of Human Dignity, Equality and
Governance / *Direction de la dignité
humaine, de l'égalité et de la gouvernance*

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SECRÉTARIAT DU CAHAI

Mr Kristian BARTHOLIN

Secretary of CAHAI / *Secrétaire du CAHAI*

Ms Lucy ANCELIN - Assistant to the
CAHAI / *Assistante du CAHAI*

Ms Louise RIONDEL

Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du
CAHAI*

Ms Claire ROBINS - Secretariat, Counter-
terrorism division / *Secrétariat, Division Anti-
terrorisme*

Ms Laetitia DIMANCHE, Project Assistant,
Information Society Department / *Assistante
de projet, Service de la société de
l'information*

Ms Geisa-Conceicao CIPRIANI – Trainee /
Stagiaire

Mr Rafael ISMAYILOV – Administrative
assistant / *Assistant administratif*

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Ms Lucie DE BURLET

Mr Grégoire DEVICTOR